

Eric Zemmour veut privatiser France Inter et France Télévisions

Par [Caroline Sallé](#)

Publié il y a 46 minutes,

Mis à jour il y a 18 minutes



Les relations d'Eric Zemmour avec l'audiovisuel public ne sont pas au beau fixe. *Kervin Portelli pour RTL*

Le candidat à la présidentielle propose dans le même temps de supprimer la redevance TV.

L'audiovisuel public est dans le viseur d'Eric Zemmour. Interrogé ce mercredi 15 décembre sur l'antenne de RTL, le candidat à la présidentielle n'a pas pris de pincette. «*Je propose la suppression de la redevance télévision*» a-t-il annoncé, ajoutant qu'elle coûtait «*quand même 168 euros*». Ce qui n'est pas le cas. En réalité, les contribuables possédant un poste de télévision payent chaque année 138 euros en métropole et 88 euros en outre-mer.

«*Comment faites-vous vivre le service public*»? l'interroge alors Yves Calvi, le présentateur de la matinale de RTL. «*Je le privatise, en particulier France Inter et France Télévisions*», répond l'ancien éditorialiste. Après un bref silence, le matinalier relance: «*Vous avez bien réfléchi à ce que vous venez de nous dire*»? La réponse d'Eric Zemmour fuse: «*ha, j'ai bien réfléchi, oui!*»

Il faut dire qu'entre Eric Zemmour et le service audiovisuel public, les relations ne sont pas au beau fixe. *«Éric Zemmour n'a pas le droit de venir ici»*, avait expliqué Gilles Bornstein, l'éditorialiste politique de la chaîne Franceinfo, avant de rectifier le tir et de s'excuser. De son côté, l'humoriste de France Inter, Charline Vanhoenacker, avait suscité la polémique en postant une vidéo la montrant en train de dessiner une moustache d'Hitler sur le visage d'Eric Zemmour et inscrire «Zob» sur l'affiche. Sur l'antenne de CNews, l'intéressé avait dénoncé les *«soi-disant comiques, en particulier de France Inter»* qui *«sont les chiens de garde de l'idéologie dominante»*.

Même programme pour Marine Le Pen

Le candidat n'est pas le premier à envisager cette mesure radicale. Début septembre, dans les colonnes du *Figaro*, Marine Le Pen confiait aussi sa volonté de privatiser l'audiovisuel public. *«C'est immédiatement 2,8 milliards de redevance que nous rendons aux Français»*, expliquait-elle, avant d'ajouter: *«cette privatisation d'un audiovisuel public dont il est de toute façon de plus en plus difficile de distinguer la spécificité, permettra de consolider le secteur audiovisuel privé qui subit la concurrence de plateformes aux moyens considérables»*.

Dans un entretien au *Figaro*, Delphine Ernotte, la présidente de France Télévisions avait répondu que *«les médias publics sont un bien commun. (...) Nous rayer de la carte, c'est priver de nombreux Français de l'accès à la culture, à commencer par les plus modestes»*.

Sans pour autant parler de privatisation de l'audiovisuel public, la question de la réforme et de la redevance TV se pose depuis un moment. En 2019 déjà, lorsqu'il était ministre des Comptes publics, Gérald Darmanin s'était déclaré favorable à l'abrogation de la redevance audiovisuelle, un impôt *«assez injuste»* à ses yeux.